

Commission sécurité et technique

Rapport d'activité 2011

2011 a été l'année de la généralisation de la saisie informatisée des déclarations d'accidents.

Nous disposons donc d'un outil plus fiable que par le passé pour analyser les accidents et définir les moyens d'améliorer la sécurité.

En même temps, cet outil nous indique une croissance des déclarations d'accidents (une déclaration pour 109 pratiquants) même si, dans le cas du parapente, la gravité moyenne des accidents est en diminution.

Le rassemblement national des moniteurs de vol libre du 18 au 20 novembre a été l'occasion pour Alain Dedieu de présenter une analyse des accidents de l'année. Cette analyse doit conduire à une meilleure prise en compte des retours d'expérience au sein des structures locales et dans les formations.

Le dispositif de retour d'expérience REC (recueil d'événements confidentiel) du BEA (bureau d'enquête et d'analyse) a été transféré en 2011 au Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives et la FFVL a présenté sa base de données d'incidents de vol (BDNA) et la mise en cohérence des dispositifs de recueil des retours d'expérience est en cours pour former le REC commun à toutes les fédérations membres du CNFAS.

Le comité national kite a mis en place sa commission sécurité kite (*compte rendu séparé*).

2011 a aussi été une année de prise en compte de la sécurité par d'autres commissions et entités de la FFVL :

- alertes « aigle futé » ;
- groupe de travail sur la compétition ;
- réflexion sur le brevet de pilote confirmé ;
- vade-mecum à l'usage du président de club.

La sécurité devient « transversale ».

Orientations pour 2012

Les outils sont maintenant en place ; il conviendra de les mettre en œuvre :

- en les faisant connaître, en particulier par la mise à jour de la page sécurité du site web de la FFVL ;
- en favorisant l'échange sur les bonnes pratiques ;
- en renforçant l'aspect transversal de la sécurité.

Vincent Lacour
Président de la commission